

ENSEIGNEMENTS DE LA REUNION THEMATIQUE N°1 CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, BESOINS ÉCONOMIQUES, DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Jeudi 6 octobre 2011 à Agde

LE DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE DE LA RÉGION : DES POSITIONS ENTRE ENCOURAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT D'UNE PART, CRAINTE DES EXCÈS ET MAÎTRISE D'AUTRE PART.

Les intervenants ont porté un regard sur la croissance démographique prévisible dans 20 à 30 ans en Languedoc-Roussillon. Actuellement, d'après l'INSEE, la région gagne 25 000 habitants par an, une croissance forte et soutenue principalement par les migrations. L'immigration en Languedoc-Roussillon est principalement le fait d'habitants d'autres régions françaises et, de manière plus difficilement analysable, de l'étranger. Diversifiée selon les départements, l'immigration conduit globalement à un rajeunissement de la population régionale ; elle se compose pour moitié d'actifs, pour l'autre d'inactifs : en ce sens, l'emploi semble bien être un moteur de l'attractivité démographique régionale.

Enfin, la croissance démographique porte surtout sur les aires urbaines. Le géographe Jean-Paul Volle a plus tard indiqué que la croissance démographique concernait un arc languedocien en voie de métropolisation, représenté certes par une bande littorale, mais qui s'étend assez largement à l'intérieur des terres. Les zones périurbaines, au Nord de Montpellier par exemple, connaissent ainsi un fort développement.

Les projections pour 2040 décrivent une croissance toujours très forte, qui porterait le nombre d'habitants de la région à un chiffre variant de 3,1 à 3,5 millions. Cette croissance devrait cependant ralentir, notamment du fait du propre ralentissement démographique des régions d'origine, mais rester l'une des plus élevées de France. Toutefois, le solde migratoire ne permettrait pas d'enrayer une certaine tendance au vieillissement.

Projections ne sont pas prévisions exactes, a précisé le représentant de l'INSEE. Ces chiffres sont calculés d'après des modèles statistiques mais la démographie réelle peut être influencée par divers événements.

La présentation du SCOT du Biterrois s'inscrit dans cette perspective de croissance démographique. Ce SCOT prévoit ainsi une croissance de 58 300 habitants d'ici à 2025, pour un nombre d'emplois total de 110 000 dont 31 000 nouvellement créés sur cette période.

Ce territoire connaîtra ainsi des besoins en eau croissants dans tous les domaines, < qui généreront des conflits d'usage face à des débits de plus en plus faibles > (1)

Pour concilier cette croissance avec la préservation des ressources (eau, terres agricoles, ...), le SCOT prévoit un développement autour de "centralités hiérarchisées", limitant l'étalement urbain et la construction en zone inondable. La croissance démographique n'est pas inéluctable, conteste la représentante des associations APMCV/SJE. Accueillir des populations (résidents comme touristes) sans se donner de limites, particulièrement sur un littoral déjà fortement sollicité, serait destructeur. Dès lors, sans parler de restreindre l'arrivée de nouvelles populations, au moins faudrait-il cesser de l'encourager par des campagnes publicitaires nationales. Quant à Aqua Domitia, puisque le manque d'eau est selon cette intervenante le seul frein actuel à la croissance démographique, le projet risquerait de supprimer ce verrou protecteur. Avec des objectifs différents en matière de croissance démographique et économique de la région, Aqua Domitia ne serait peut-être pas nécessaire.

Cette position a suscité des réactions variées de la salle. La plupart des autres intervenants en tribune l'ont en revanche contestée : pour eux, la croissance démographique est souhaitable, dans la mesure où elle entretient le dynamisme de la région et où elle est fortement liée à l'emploi ("il vaut mieux accueillir que voir partir"), sans omettre le fait que le Languedoc-Roussillon est traditionnellement une région d'accueil. La croissance démographique doit donc selon eux être accompagnée, dans le sens du développement durable notamment, mais certainement pas freinée. BRL exclut en revanche toute prolongation du réseau vers l'Espagne. De toute façon, les choix techniques déjà conçus pour Aqua Domitia ne permettent pas une telle extension.

DES OBJECTIFS DE TOURISME DURABLE ET TOUJOURS PORTEUR D'EMPLOIS, LARGEMENT PARTAGÉS CHEZ LES ACTEURS DE LA FILIÈRE MAIS CONTESTÉS PAR AILLEURS

La Région Languedoc-Roussillon présente une politique de développement touristique prenant acte, selon la Vice-Présidente du Conseil régional, du dynamisme de ce secteur en matière de développement économique et d'emploi, mais aussi d'une nécessité de diversifier l'offre, d'accroître sa qualité et d'étaler la saison touristique au-delà de la seule saison estivale. Le tourisme naturel, le tourisme patrimonial, l'oénotourisme (et plus largement le tourisme agricole, ajoutent des participants agriculteurs), sont des pistes de développement privilégiées.

Les acteurs du monde touristique intervenant à la réunion semblent unanimes : le développement touristique est une opportunité à développer pour la région et, malgré l'ensemble des efforts des acteurs de la filière en matière d'économies d'eau (à encourager par exemple au travers de la labellisation Sud de France), le besoin en eau ne pourra que croître.

Les associations APMCV/SJE doutent de l'apport du tourisme en matière d'emploi, comme en témoignerait un niveau de pauvreté demeurant élevé dans la région. Si les intervenants opposent certains chiffres à cette analyse (30 000 emplois permanents créés en 30 ans, 75 000 emplois saisonniers chaque été), les craintes n'en demeurent pas moins de la part de ces associations, rejointes par d'autres participants dans la salle. Lors de la réunion, les intervenants de la filière touristique ont rappelé leurs espoirs en termes de diversification et de montée en gamme de l'offre, tandis que leurs contradicteurs ont plutôt fait porter leurs doutes sur le tourisme littoral de masse.

< Des modèles économiques plus pérennes, privilégiant d'autres activités, ne sont-ils pas souhaitables ? > (2)

La réunion a ainsi montré des représentations différentes de la notion de tourisme et de ses répercussions sur le besoin en eau. Dans tous les cas en revanche, le lien entre développement touristique et développement des besoins a été confirmé, considéré par les uns comme une donnée nécessitant une adaptation pour remplir l'objectif (d'où, entre autres, Aqua Domitia), par les autres au contraire comme une contrainte rendant l'objectif inacceptable.

Des interventions plus thématiques ont porté sur les besoins de l'hôtellerie de plein air (HPA) d'une part, des golfs d'autre part. Le représentant de l'HPA a décrit une activité représentant 119 000 emplacements dans la région, nécessitant 130 m³ d'eau par emplacement. Le besoin existe donc, mais n'est pas appelé à croître compte tenu d'une diminution de la capacité d'accueil d'une part, des mesures d'économie d'eau prises par les équipements d'autre part. La fédération régionale de l'HPA considère par ailleurs que ses besoins seraient mieux satisfaits si l'adduction d'eau brute desservait davantage le piémont et les hautes terres que ne le propose Aqua Domitia.

Concernant les golfs, deux directeurs d'équipement ont tenu à défendre une activité décriée. Celle-ci connaîtrait un certain dynamisme, même s'il est peu probable que le nombre d'équipements en France s'accroisse encore beaucoup. Les intervenants ont indiqué que les végétaux utilisés

étaient compatibles avec le climat (pas de gazon anglais) et favorisaient même la biodiversité. En outre, des efforts sont entrepris pour une consommation d'eau aussi raisonnée que possible (qui reste néanmoins trop élevée, juge une participante). Surtout, les golfs ne sont pas prioritaires en période de restriction d'eau, comme en témoignent les limitations qui leurs sont périodiquement notifiées par la préfecture.

CHEZ LES CONTRADICTEURS. LA QUESTION DES LIMITES ET DE L'ARBITRAGE ENTRE LES BESOINS

Une participante expose un raisonnement "de mère de famille" ; si le revenu d'un ménage augmente, il sera davantage incité à dépenser qu'à économiser : pourquoi en irait-il différemment de la ressource en eau ? Aqua Domitia est ainsi considéré par certains participants comme élément d'une politique de l'offre, support potentiel d'une "fuite en avant", notamment en matière d'urbanisation. La Région a néanmoins indiqué qu'Aqua Domitia n'était qu'un élément d'une politique globale de l'eau, caractérisée avant tout par la recherche d'économies. Sur la question des limites à apporter ou non aux objectifs de croissance, un technicien de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse a proposé que la bonne qualité des milieux aquatiques soit considérée comme un facteur limitant, d'autant qu'il s'agit d'une exigence juridique.

Une controverse a également pointé au sujet du débit de 2,5 m³ annoncé pour Aqua Domitia : < il s'agit d'un débit maximal, a considéré un intervenant, le débit moyen étant quant à lui bien plus faible. > (3)

Ceci renforcerait donc l'idée d'une nécessité d'organiser le partage de la ressource apportée par Aqua Domitia, puisque celle-ci ne saurait satisfaire l'ensemble des besoins possibles pour le territoire. Localement ce partage a lieu dans le cadre des SAGE, mais qu'en est-il de l'arbitrage entre les différents territoires desservis ? Dans tous les cas, a rappelé BRL, la compagnie garantit la fourniture d'eau par contrat : d'ailleurs, ses clients desservis par l'eau du Rhône n'ont jamais eu à subir de coupure.

LES AUTRES USAGES DE L'EAU BRUTE

Le représentant de la société du Canal de Provence est revenu sur les usages industriels de l'eau brute, qui représentent environ 1/3 du volume d'eau apporté par le canal. Outre les 20 gros clients industriels, les zones d'activité font également preuve d'une forte demande : nombre d'entre elles se dotent dès leur conception d'un double réseau. Les usages industriels de l'eau brute concernent les procédés, l'arrosage et la lutte contre les incendies (pour laquelle elle offre une sécurité supplémentaire).

En matière d'incendies justement, l'utilisation de l'eau brute est marginale, et concernerait de toute façon des volumes totaux très peu significatifs si on les rapporte à l'ensemble des besoins en eau de la région. Néanmoins, a indiqué le représentant du SDIS 34, cette ressource présente toute de même un intérêt au sens où la diversification des ressources apporterait une garantie supplémentaire pour l'approvisionnement en eau.

< Le représentant de la ville de Bouillargues a enfin présenté les usages de l'eau brute par sa municipalité en matière notamment d'irrigation des espaces verts > (4), dans le cadre d'une politique d'économies d'eau.

L'un des critères de réussite de cette expérience a résidé dans la sensibilisation et la formation du personnel municipal. Une telle expérience serait aisément transposable dans d'autres communes de la région, a assuré l' élu local.

L'ACHÈVEMENT DES ÉTUDES AVANT LA DÉCISION : UNE NÉCESSITÉ ?

Le représentant du SAGE du fleuve Hérault se base sur les ressources locales existantes, celles à développer (le Salagou notamment), les ressources extérieures (Aqua Domitia) et les économies d'eau (par exemple par l'imposition d'un rendement minimal de 75 % pour les réseaux).

Considérant que la démographie, et peut-être l'agriculture, vont accroître les besoins en eau, l'intervenant a indiqué qu'une nouvelle ressource était nécessaire : celle-ci résiderait soit dans un accroissement de la ressource du Salagou, soit dans le projet Aqua Domitia. Potentiel encore à l'étude, la ressource du Salagou pourrait ainsi subvenir aux besoins du fleuve Hérault. De son côté, si Aqua Domitia représente une opportunité aux yeux du SAGE (au moins pour la partie aval de son territoire), des incertitudes subsistent néanmoins quant à la réalisation des réseaux secondaires.

A ces propos, un internaute s'est étonné du fait qu'Aqua Domitia puisse faire l'objet d'une décision avant même que l'ensemble des études sur les ressources potentielles soient achevées. BRL a répondu que si le débat public imposait à Aqua Domitia d'être considéré comme un programme global, ce projet serait ensuite, s'il se réalisait, mis en oeuvre maillon par maillon au fil des études d'une part, de la concertation locale d'autre part.

LES AUTRES THÉMATIQUES : DES RÉUNIONS ATTENDUES

Plusieurs interventions ont quitté le thème de la soirée pour aborder des questions qui seront traitées plus en détail dans d'autres réunions thématiques. Des interrogations ont ainsi porté sur la qualité de l'eau du Rhône et ses possibles pollutions, ainsi que sur la compatibilité d'un prélèvement d'eau avec les besoins des centrales nucléaires. Ces questions seront traitées plus en détail à la réunion thématique du 13 octobre à Montpellier.

Par ailleurs, la réunion thématique consacrée aux besoins de l'agriculture et de la vigne le 3 novembre à Capestang semble très attendue, en témoignent les discussions déjà tenues sur ce sujet lors de cette réunion. Le choix des cépages est par exemple un sujet de débat, de même que le rôle exact de l'irrigation de la vigne.

LA CONDUITE DU DÉBAT : TROP PEU DE CONTRADICTEURS ?

< Des interventions ont déploré un déséquilibre des prises de parole en tribune, qui se seraient montrées trop importantes par rapport à la salle et marquées par le faible nombre de contradicteurs. > (5)

Ces critiques ont fondé le choix de leurs auteurs de quitter la salle. Pourtant, la vocation des réunions thématiques est d'apporter des éclairages de plusieurs intervenants afin d'apporter une connaissance supplémentaire des enjeux du projet par le public du débat : ceci explique l'importance des interventions en tribune, par rapport notamment aux réunions territoriales où la salle dispose de davantage de temps pour s'exprimer. Ce rapport de deux heures d'interventions en tribune pour une heure d'échanges avec la salle a été respecté lors de cette réunion, et s'inversera lors des réunions territoriales.

La réunion a compté une cinquantaine de participants.

(1)
Modération par BRL et la Région
le 10 novembre 2011 à 16 : 13
Compte tenu des ressources encore disponibles dans le barrage des Monts d'Orb, cette inquiétude légitime ne devrait pas s'exprimer à court terme.

(2)
Ajustement par BRL et la Région
le 10 novembre 2011 à 16 : 15
Cette phrase à vision "conclusive" ne reflète pas bien la teneur des échanges.
La Région a bien exprimé que son objectif était de développer une politique touristique qui vise éviter le "tourisme littoral de masse" en incitant à étaler la fréquentation tant au niveau des périodes de l'année que des territoires concernés (arrière pays notamment).

(3)
Ajustement par BRL et la Région
le 10 novembre 2011 à 16 : 18
BRL a précisé que le débit de dimensionnement du projet est bien de 2,5 m³/s.
C'est sur la base de ce chiffre qu'il faut calculer la potentialité du projet.

(4)
Complément par BRL et la Région
le 10 novembre 2011 à 16 : 19
Le représentant de la ville de Bouillargues a présenté les actions d'économie d'eau engagées par sa municipalité en matière notamment d'irrigation des espaces verts, qui ont conduit à une baisse de 30% des volumes mobilisés jusqu'à présent.

(5)
Pas d'étude d'impact
par Cathy Vignon
le 11 octobre 2011 à 17 : 00
La polémique, conduite de façon très politique, a surtout permis d'éviter aux élus et aux techniciens favorables au projet, de se pencher sur l'impact de leur politique. Il serait bon d'en évaluer les incidences sur l'environnement. Sur le plan économique, encore heureux, qu'après tous les efforts réalisés pour le développer, le tourisme représente une bonne part du PIB dans le Languedoc-Roussillon ! Mais si le tourisme occupe une si belle part, c'est qu'on a négligé de diversifier l'économie et notamment l'innovation. Il faudra donc une réelle volonté aux élus pour procéder à des changements nécessaires à l'accompagnement de mutations économiques répondant aux défis de la démographie et du changement climatique. Ces changements sont nécessaires pour réduire la pression exercée sur les espaces naturels et agricoles. Ces milieux qui constituent l'attractivité du territoire ont des limites d'accueil au-delà desquelles leur altération sera irréversible et ce n'est certes pas Aqua Domitia qui les préservera. On nous a montré tous les bienfaits du projet Aqua Domitia : et si une étude des faiblesses du projet et de son impact était réalisée ?